

MARDI, 28 MAI 1895.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De H. Edmond Dupré et autres, marchands, etc., de la ville de Lévis; de C. O. Paradis, président de la Chambre de Commerce et autres, marchands, etc., de la cité de Sorel; et de N. E. Lajoie, président de la Chambre de Commerce et autres, marchands, etc., de la cité de Trois-Rivières, tous de Québec, demandant l'adoption de mesures législatives pourvoyant à la création d'un bureau d'experts douaniers ayant le pouvoir de décider toutes questions et conflits entre les percepteurs de douane et les importateurs relativement au tarif, à la classification des marchandises, à leur valeur imposable, etc.

Ordonné, que M. Northrup ait la permission de présenter un bill (No 97) concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Amyot ait la permission de présenter un bill (No 98) concernant le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir Charles Hibbert Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 30 mars 1894, pour la production de copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun département ou officier et M. Connor, pour la fourniture d'outillage ou matériel d'aucune sorte pour la fabrication du fil d'engerbage dans le pénitencier de Kingston, et de tous contrats faits entre lui et le gouvernement pour cette fourniture. (*Document de la Session No 53.*)

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1895, pour la production d'un état donnant les sommes d'argent perçues pour taxes, honoraires ou loyers quelconques par la Compagnie du pont de chemin de fer de Frédéricton et St. Mary, chaque année séparément, jusqu'à la clôture de ses opérations l'an dernier; le montant payé au gouvernement du Canada comme intérêt sur les \$300,000 prêtées à la compagnie; le chiffre des arrérages dus jusqu'au 30 juin 1894, et le montant, s'il en est, payé depuis cette date; aussi, copie de toutes garanties hypothécaires entre les mains du gouvernement concernant ce prêt. (*Document de la Session No 54.*)

M. Haggart, l'un des membres du Conseil privé de la reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1895, pour la production de copie de toutes pétitions, correspondance et rapports qui se trouvent dans le département des chemins de fer concernant la construction d'une voie de garage ou d'une halte de voyageurs sur la ligne de l'Intercolonial à ou près la rivière des Habitants, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. (*Document de la Session No 56.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1895, pour la production de copie de toute correspondance, depuis le 1er janvier 1887 jusqu'à date, avec le département des chemins de fer ou quelque membre du gouvernement concernant la Compagnie du chemin de fer d'Inverness à Victoria et la Compagnie du chemin de fer de Boston et de la Nouvelle-Ecosse, et aussi concernant les subventions et contrats accordés à ces compagnies, respectivement. (*Document de la Session No 57.*)